

Dépistage Covid-19 par tests antigéniques

[jeudi 14 janvier, à partir de 9h00](#)

Pour lutter contre la propagation du virus, la Ville d'Épône met en place des tests antigéniques rapides, un dispositif complémentaire à la PCR pour un dépistage de la Covid-19. Cette opération se déroulera le jeudi 14 janvier 2021 en salle du Conseil municipal, en mairie, de 9h00 à 13h00.



Les tests seront effectués dans un endroit clos pour éviter que le froid ne fausse les résultats et conformément aux recommandations de l'ARS.

Effectués par une société spécialisée de pharmaciens, officine dépistage, les tests sont gratuits, ouverts à tous ceux qui le souhaitent présentant ou non des symptômes, et s'adressent aux Epônois et habitants des communes voisines dans la limite de 160 tests.

Nous communiquerons au fur et à mesure des passages sur place le nombre de tests disponibles ainsi que sur notre page Facebook.

Ils sont réalisés sans ordonnance et sans rendez-vous, les résultats sont connus sur place en 15 minutes.

Les usagers devront fournir :

- prénom et Nom
- adresse postale
- numéro de téléphone
- et une attestation de sécurité sociale.

Pour assurer la sécurité de tous, les mesures doivent être respectées par chacun :

- le port du masque obligatoire
- la distanciation physique
- le lavage des mains avec du gel hydroalcoolique
- suivre la signalétique et le sens de circulation.

Comment se déroule un test antigénique



1 Prélèvement nasopharyngé avec un coton-tige introduit dans le nez du patient.



2 Le prélèvement est mélangé avec un réactif qui va détruire le virus tout en lui faisant libérer ses constituants, en l'occurrence des protéines spécifiques.

3 Quelques gouttes de la solution obtenue sont déposées sur le test rapide. Si les protéines sont présentes, elles vont interagir avec des anticorps et la bandelette va prendre une couleur rouge.



TEMPS : environ **15 min**
(parfois moins, parfois 30)

L'INFORMAGRAFIE

Coordonnées

salle du Conseil municipal
90 avenue du professeur Emile Sergent
78680 Epône

Liens utiles

[Obtenir une attestation de droits](#)